

Jour	Température (°C)	Pluie (mm)
MER 9	11 / 36	0 / 0
JEU 10	18 / 34	0 / 0
VEN 11	18 / 36	0 / 0
SAM 12	19 / 34	0 / 0
DIM 13	20 / 32	0 / 0
LUN 14	19 / 31	0 / 3

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- Mildiou
- Prophylaxie
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Flavescence dorée
- Cicadelle verte
- Mesures agro-écologiques
- Divers

Stades phénologiques



La véraison progresse sur l'ensemble du vignoble. Le Mauzac a atteint le stade "premiers grains vérés". La majorité des cépages se situe entre le stade "mi-véraison" et "fin véraison". Les cépages les plus précoces sont au stade "fin véraison", Gamay, Loin de l'oeil, Duras, Sauvignon, Chardonnay...

"Fin véraison", Duras, (Ph CA81)

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière a été fraîche, quelques petites averses ont arrosé le vignoble, le cumul varie entre 1 et 4mm. Cette semaine, s'annonce sèche avec des températures en hausse.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudémis : Le nombre de capture est parfois très important et de nombreuses pontes sont observées, en tous secteurs. Le stade tête noire est présent sur les secteurs précoces.

Eudémis, ponte,
(CA81)



Analyse de risque

Les observations montrent une pression qui augmente en G3, pas toujours en lien avec le nombre de perforations dénombré en G2.

Soyez vigilants, sur la troisième génération, la période de risque est souvent très étalée et l'impact de l'eudémis sur la récolte peut être important aussi bien en termes de qualité que de quantité.

Préconisations

Il est recommandé d'intervenir sur la G3, si le seuil de nuisibilité a été dépassé lors du dénombrement des perforations en fin de G2, si des pontes sont observés en quantité importante.

Début des éclosions (tête noire):

A positionner cette semaine en secteurs précoces et la semaine prochaine en secteurs tardifs.

* Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max), **DAR 14 jours**

* Fycilia, spinosad, 2 L/ha (2 applications max), **DAR 14 jours.**

* Delfin, Bacillus thuringiensis 0,75kg/ha (6 applications max), **DAR 3 jours**

* Dipel DF, Bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 1kg/ha (6 applications max), **DAR 3 jours**

Attention aux délais avant récolte. Pensez à relever les pièges.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Surveillez les pontes.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Les conditions pluvieuses du mois de mai et juin ont eu pour conséquence une forte pression mildiou. Le rendement a été fortement impacté sur certaines parcelles. Sur le vignoble, en moyenne, les pertes de récolte sont estimées à 30%.

Analyse de risque:

La véraison est en cours sur l'ensemble des parcelles, la période de sensibilité des baies est terminée. La pousse est ralentie et le risque de contamination du feuillage diminue, la protection peut être stoppée.

Préconisations

La période de risque est terminée, la protection peut être stoppée.

A retenir

La période de risque est terminée.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Les cépages les plus impactés sur grappes ont été le Fer servadou, Gamay, Loin de l'oeil et Sauvignon. Globalement, les dégâts restent limités et inférieurs à ceux du mildiou.

Analyse de risque:

La véraison se termine dans de nombreuses situations et le risque de progression sur grappe diminue. La période de risque est terminée.

Black-rot sur grappes, symptômes anciens à véraison (Ph : CA81).



Préconisations

La véraison est en cours sur l'ensemble du vignoble, la période de protection est terminée.

Mesure prophylactique :

Sur les parcelles impactées sur grappes, il est important d'éliminer les sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées. Afin de faire baisser la pression, la prophylaxie peut être mise en place au moment des vendanges ou de la taille.

A retenir

Les traitements sont inutiles.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

La véraison est en cours, la progression des symptômes est stoppée. Certaines parcelles de Gamay, Chardonnay, Mauzac, et Muscadelle ont été fortement touchées.

Analyse de risque:

La période de risque est terminée.

Préconisations

Le stade de sensibilité est dépassé, la période de protection est terminée.



Oïdium sur grappes, Gamay (Ph : CA81).

A retenir

La période de risque est terminée.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Des symptômes sont visibles sur les parcelles.



Flavescence dorée sur cépage blanc (Ph: CA81)



Flavescence dorée sur cépage rouge (Ph: CA81)

Préconisations

La période des traitements est terminée.
Surveillez vos parcelles et coupez les pieds qui présentent des symptômes.
La prospection 2023 débutera le 1er septembre.

A retenir

Coupez les pieds atteints.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Des larves et de adultes sont observés sur les parcelles. Les dégâts de grillure sont ponctuellement importants, notamment sur Fer servadou, Gamay, Duras, Syrah et Merlot.

Analyse de risque

Surveillez les parcelles tardives et sensibles aux grillures. Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.



Symptômes de grillures, Fer servadou (Ph : CA81)

Préconisations

Surveillez vos parcelles, les interventions sont à réaliser dès l'apparition des jeunes larves.

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles:

* Sokalciarbo wp, Baikal, kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

* Argibio, kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

MESURE AGRO-ÉCOLOGIQUE 23

Implantation des couverts.

Quand et comment planter un couvert ?

Sur le vignoble de Gaillac les semis sont généralement réalisés après les vendanges, les conditions de sol ne sont pas toujours favorables. Il est fortement conseillé de travailler le sol en vue de favoriser les levées et prendre en compte que plus le semis est précoce, meilleures sont la production de biomasse et les effets sur le sol. Sur une vigne en place, un passage de houe rotative ou un à deux passages de vibroculteur peuvent être suffisants.

En adaptant le choix des espèces, il est possible de réaliser des semis jusqu'à mi octobre début novembre.

Le semis peut être réalisé à la volée, avec un semoir combiné à une herse rotative ou avec un épandeur d'engrais. Il est alors nécessaire de rouler ou de réaliser un griffage superficiel par la suite, afin d'enfouir les graines. Il existe également des semoirs équipés de disques d'ouverture du sol devant les socs semeurs permettant de positionner les graines dans le sol.

Les principales espèces et leurs caractéristiques:**Légumineuses**

ESPECES	_Durée cycle _Floraison Hauteur (cm)	Système racinaire/ profondeur	Matière sèche (t MS/ha)	Fixation N / Restitution N pour 2tMS/ha	Couverture du sol	Concurrence /adventices	Période semis	Coût semence €	Avantages	Inconvénients
Féverole	5,5 mois avril/mai 140 cm	Pivot ramifié/(80 à 100 cm)	4 à 6	Oui 47Kg N/ha	Moyenne à faible	Insuffisant	Octobre à novembre	130 à 180 (possibilité semence fermière)	Structuration du sol, favorise l'activité biologique. Implantation et destruction facile.	Développement lent.
Trèfle incarnat	7 à 8 mois avril/juin 50 cm	Pivot/ (40 à 60 cm)	1,5 à 3	Oui 34Kg N/ha	Bonne	Moyenne	Août à mi- septembre	40 à 55	Adapté au sols pauvres, acides. Structuration du sol. Favorise la fertilité	Implantation et destruction difficile.
Vesce commune	7 à 8 mois mai/juillet 50 cm (sans support)	Pivot + ramifications/ (60 à 90 cm)	2,5 à 5	Très bonne 43Kg N/ha	Bonne	Bonne	Août à début octobre	55 à 85	Structuration du sol et stimulation de l'activité biologique. Semis facile.	Installation lente, peu concurrentiel au départ.

Brassicacées

ESPECES	_Durée cycle _Floraison Hauteur (cm)	Système racinaire/ profondeur	Matière sèche (t MS/ha)	Fixation N / Restitution N pour 2tMS/ha	Couverture du sol	Concurrence /adventices	Période semis	Coût semence €	Avantages	Inconvénients
Navette fourragère	4 à 7 mois mars/ juillet 50 à 90 cm	Pivot/ (20 cm)	2,5 à 4	Non 26Kg N /ha	Importante	Elevée	Août à septembre	15 à 30	Piège à azote. Restructuration du sol. Installation rapide.	A terme peut acidifier les sols. Destruction difficile (pivot). Peut concurrencer la vigne (NPK).
Moutarde blanche	2 mois 100 cm	Pivot/ (90 cm)	4 à 5	Non 26Kg N /ha	Bonne	Bonne	Août à septembre	10 à 25	Piège à nitrate. Utilise les formes insoluble de P et K + restitution. Structuration du sol. Implantation et destruction facile.	Risque de faim d'azote, l'associer avec des légumineuses. Attention au couloir de gel.

Graminées

ESPECES	_Durée cycle _Floraison Hauteur (cm)	Système racinaire/ profondeur	Matière sèche (t MS/ha)	Fixation N / Restitution N pour 2tMS/ha	Couverture du sol	Concurrence /adventices	Période semis	Coût semence €	Avantages	Inconvénients
Orge	6-7 mois avril/mai 100 cm	Fasciculé/ (100 cm)	3 à 6	Non 22Kg N/ha	Bonne	Bonne à moyenne	Septembre à octobre	Possibilité semence fermière.	Forte structuration du sol. Implantation facile. Résiste au sec	Craint l'humidité. Attention aux maladies.
Avoine d'hiver	7 à 8 mois Avril à mai 100 m	Fasciculé/ (90 cm)	3 à 6	Non 24Kg N/ha	Bonne	Bonne à moyenne	Septembre à octobre	Possibilité semence fermière.	Bonne structuration du sol. Implantation facile. Bon comportement en mélange.	Risque de faim d'azote, l'associer avec des légumineuses. Besoins en eau importants. Destruction difficile.

Vous pouvez retrouver les fiches pratiques des différentes espèces sur le site de la Chambre d'agriculture du Tarn. Il est possible d'accéder à cette page depuis la Newsletter.

DIVERS

Maladies du bois:

Les symptômes d'apoplexie sont très présents, tous les cépages sont touchés.



Apoplexie, Fer servadou
(Ph: CA 81).

Cicadelle bubale:

Les symptômes en lien avec les piqûres de cet insecte peuvent être confondus avec la flavescence dorée.

Symptômes sur feuilles,
cicadelle bubale, (Ph: CA 81).



Symptômes sur rameau,
cicadelle bubale, (Ph: CA 81).

Dernier bulletin, bonnes vendanges

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 – 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie-Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr – 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 06.69.32.70.75

